



Les Paniers Marseillais  
Une autre économie est possible...



## Contrat d'engagement « Poulet Bio » saison 2012-2013

entre l'adhérent des Paniers Marseillais  
et

Jean-René Péré 10, rue de la Vis 30800 St Gilles - 06 16 27 25 13

Panier de : .....

- Jean-René Péré s'engage à livrer ses poulets une fois par mois, aux alentours du 15 (sauf report exceptionnel dont l'adhérent sera tenu informé) au lieu et à l'heure de distribution de votre panier de légumes (dans la limite de sa production).
- Ses poulets bio sont élevés en plein air (chaque lot de 300 poulets dispose de 1,500 m<sup>2</sup> de terrain) et nourris exclusivement avec des céréales « bio » (ainsi que des restes bio de la ferme).
- Le prix du kilo est de 11 euros (1 euro de bénéfice au kg) et les poulets pèsent entre 1,5 kg et 2,5 kg.

Je soussigné **Nom** :.....  
**Email**:.....

**Prénom** :.....  
**Téléphone**:.....

- L'adhérent s'engage à commander au minimum un poulet durant la période du contrat, aux dates suivantes : **(Cochez LA ou LES dates qui vous intéressent et la quantité souhaitée)**

- Mi-novembre, je commande .....(1, 2 ou plus) poulets
- Mi-décembre, je commande .....(1, 2 ou plus) poulets
- Mi-janvier, je commande ..... (1, 2 ou plus) poulets
- Mi-février, je commande ..... (1, 2 ou plus) poulets
- Mi-mars, je commande ..... (1, 2 ou plus) poulets
- Mi-avril, je commande .....(1, 2 ou plus) poulets
- Mi-mai, je commande .....(1, 2 ou plus) poulets

Au delà de ces commandes fixes, l'adhérent pourra procéder à des **commandes supplémentaires**, en prévenant le référent au minimum **1 semaine avant la date de livraison suivante**, lors de la distribution auprès de son référent.

### Règlement :

Je règle chaque poulet lors de la livraison, uniquement par chèque, à l'ordre de Jean-René Péré.

Date :

Signature de l'adhérent:

Signature du producteur :